

SE DÉPLACER À VÉLO, UN CHEMIN VERS L'AUTONOMIE ET L'EMPLOI

Le saviez-vous ?

50% des personnes ont déjà **refusé** un emploi ou une formation en raison de leur **manque de moyens pour se déplacer**.

Dans un contexte où la **mobilité** est reconnue comme l'une des clés de réussite pour l'accéder à un emploi, la Maison du Vélo vous accompagne et vous oriente vers des **solutions adaptées**.

Découvrez le programme d'actions
en faveur de l'emploi par une mobilité inclusive

avec le CREPI et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Renseignements et inscription

Contactez la Vélo-école de la Maison du Vélo

06 52 54 15 82

velo.ecole@maisonduvelotoulouse.com

(Ré)Apprenez à vous déplacer à vélo en toute autonomie

avec un accompagnement individualisé et par niveau

Votre parcours



Définition du parcours

Selon vos besoins et votre niveau

En salle 1h15

Discussions et découverte autour du vélo

Sur selle 1h15

Exercices de maniabilité, motricité, évaluation des compétences



Cours en collectifs

Possibilité de passage au niveau supérieur

Débutant
en milieu protégé
4 séances de 1h30



Intermédiaire
en milieu protégé
4 séances de 1h30



Confirmé
en circulation
4 séances de 1h30

+ Théorie
Circuler en sécurité
3 séances de 2h

+ Mécanique
Atelier d'initiation
2h

En option

Prêt d'un vélo (durant 3 mois)
avec accompagnement individuel jusqu'au domicile



Entretien

Pour discuter de votre évolution lors de cette formation

- Avez-vous progressé dans l'apprentissage du vélo ?
- Avez-vous d'autres besoins en termes de trajet domicile-travail ?
- Des conseils ? Nous sommes là pour vous !



Durée totale : jusqu'à 30 heures de formation réparties sur 2 semaines

Lieu de formation : Toulouse

Ce programme concerne les bénéficiaires du RSA et minima sociaux, les personnes suivies par une Maison des Solidarités du département de la Haute-Garonne ou orientées par des prestataires ACTIPRO (demande à faire auprès de leur référent.e de parcours).

